

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

**SEANCE DU 5 AVRIL 2024**

### Délibération n°2024-09

Nombre de délégués en exercice : 33

Nombre de membres présents : 24

Nombre de votants : 24

Date de convocation : 29 mars 2024

Secrétaire de séance : Romain COTTEY

COMMUNAUTES DE COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	Présents	Excusés	Absents	DELEGUES SUPPLEANTS	Présents	Excusés	Absents
COMMUNAUTE DE COMMUNES LA VEYLE	MARECHAL PHILIPPE		X		LAURENT AGNES			X
	AGATY GUILLAUME		X		BOUCHARD MARC	X		
	ALBAN BERNARD	X			MORANDAT OLIVIER			X
	JACQUET CLAUDE	X			QUINT DAVID			X
	PALLOT JACQUES			X	CHANTEUX SOLVEIG			X
	PONCIN GEORGES	X			DANNACHER MICHELE		X	
	BIGOT AGNES	X			MARMIER NOELLE		X	
	SAJUAN CATHERINE	X			FILET MARIE-CLAUDE	X		
	SILVI VERONIQUE		X		KOROSEC JOCELYNE	X		
	DUPOIT GUY	X			CLERC HERVE		X	
	MONTANGERAND JEAN-MICHEL	X			AMEIL MARC		X	
	AUBLANC JEAN-CLAUDE		X Pouvoir à Mr Ferré		MARQUOIS MICHEL		X	
	BODILLARD MARIE-CLAUDE	X			DUBOST MICHEL	X		
	GOYON MARIE-ANGELIQUE		X		JAMBON MICHEL	X		
	BROCHAND MICHEL	X			BOULANGER PAUL		X	
SAUVAGE CLAUDIE		X		ROZIER JOELLE			X	
CHEVALIER BERNARD	X			MAUGE LIONEL		X		
RABUEL CLAUDE		X		LAURENT MICHELE			X	
COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE	GOIFFON CHRISTIAN		X		BEROU JEAN-PHILIPPE			X
	LUX JEAN-MICHEL		X Pouvoir à CLEYET- MARREL CLAUDE		LUCENET THIERRY			X
	VIOT DOMINIQUE		X		RIBOLLET ROGER		X	
	REIGNIER ALAIN	X			VERT JACQUES		X	
	CLEYET-MARREL CLAUDE POUVOIR DE MR LUX ARRIVE A 9H	X			CHAIGNEAU JOELLE			X
	LABALME RICHARD		X		MORIN BRIGITTE	X		
	ECKERT PIERRE	X			FONTAN CORINE			X
	BRUNEL PHILIPPE	X			DOUCET-BON BRUNO		X	
	ROBERT MAGALI			X	PERRAUD CAMILLE			X
	DAVIDIAN PHILIPPE	X			HINSCHBERGER FRANCINE		X	
	ALBAN BERNARD	X			PROST PHILIPPE		X	
	COTTEY ROMAIN	X			THIVOLLE MARIE-MONIQUE		X	
	PEIGNE BENOIT	X			MONTEIL JULIEN		X	
LAIDET ANTHONY			X	BEAUDET NATHALIE			X	
FERRE PAUL	X			MULLER ERIC			X	

**OBJET : BUDGET 2024.**

**Vu** l'article L2312 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à l'adoption d'un budget,

**Vu** les articles L1612.1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à l'adoption et à l'exécution des budgets,

**Considérant** que le Comité Syndical a pu procéder au débat d'orientation budgétaire lors de la séance du 16 février 2024,

**Considérant** que le Président présentera au Comité Syndical un budget primitif élaboré sur la base du débat d'orientation budgétaire dont le détail est joint en annexe et une synthèse présentée ci-dessous,

Le Comité Syndical, **après en avoir délibéré, décide à l'unanimité** de voter le budget primitif 2024 au niveau des chapitres,

**ADOpte** le budget primitif tel que joint au compte rendu,

**AUTORISE** le Président à signer la présente délibération et à entreprendre toutes les démarches nécessaires à l'exécution de celle-ci.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,  
Le 5 avril 2024.

Le Président,  
Paul FERRE



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture de l'Ain le  
et publication ou notification le